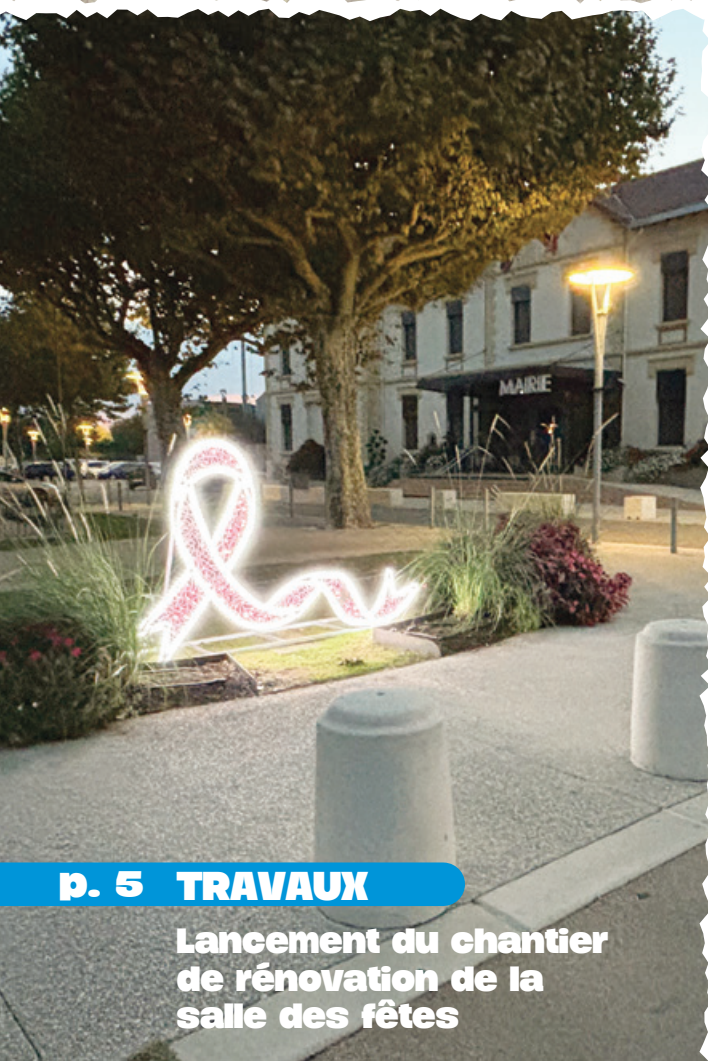


www.commune-chatte.fr



p. 5 TRAVAUX

**Lancement du chantier
de rénovation de la
salle des fêtes**



**Lancement d'une collecte de dons
pour la restauration de la Chapelle
Sainte-Philomène !**

*Toutes les informations sur la plaquette
de la Fondation du Patrimoine jointe à ce
numéro du Chatte Magazine.*

TRAVAUX	4-5
Peinture en trompe l'œil, terrain de pétanque, réfection de la salle des fêtes, cabinet de kinésithérapie	
ENVIRONNEMENT	6
Nouvelle réglementation concernant l'utilisation des appareils de chauffage	
Un atelier pour mieux comprendre l'énergie électrique	
Déclarez vos ruches !	
MAIRIE	7-8
Infos du CCAS	
Recensement de la population	
Inscriptions sur les listes électorales	
Interdiction de fumer !	
Cimetières : quelques rappels	
SANTÉ	8
Deux nouveaux médecins à Chatte !	
INTERCOMMUNALITÉ	8
Mise en place du contrôle d'accès en déchèterie par lecture de plaque d'immatriculation	
ÉCOLES	9
Une nouvelle année a démarré !	
Les écoliers à la chasse aux déchets !	
JEUNESSE	10
Les actus du collège	
Echange européen : la Fédération MFR Isère accueille une délégation de Bosnie-Herzégovine et prépare une mission Erasmus	
ECONOMIE	11
Les nouvelles entreprises : Family Pizz'@ , Studio JDK, Clémence SOLAZZI, HOLYBUN	
CULTURE	12
L'école municipale de musique de Chatte, une belle vitalité !	
Visite de la Médiathèque Départementale	
Coup de cœur « Paysannes, histoire de la cause des femmes dans le monde agricole des années 1960 à nos jours »	
FESTIVITES	13-14-15
AGENDA	16

Annuaire santé

PHARMACIE

FRAISSE Muriel

518 Grande Rue

Tél : 04.76.38.47.50

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

LOPEZ Patricia

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 04.76.38.46.51

Centre de santé SIRCO

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 04.76.38.26.35

INFIRMIERS

Centre de santé SIRCO

Soins infirmiers à domicile

Tél : 04.76.38.26.35

DUMARCHE Valérie

CLIZEL Armelle

JAUNE Maud

21 route de Saint-Antoine

Tél : 04.76.64.09.59

OSTÉOPATHE

SORLIER Romain

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 06.65.37.08.23

KINÉSITHÉRAPEUTES

ARNAUD Josselin

ESCOFFIER Laurent

MODENA Julie

PENET Julie

214 place du Champ de Mars

Tél : 04.76.38.24.79

PÉDICURE/PODOLOGUE

HUMBLLOT Emmanuele

650 bis ZI La Gloriette

Tél : 04.76.38.64.72

Commune de CHATTE

ORTHOPHONISTES

BARDIN Justine

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 06.95.51.89.10

BEZIAU Céline

130 allée de la Gloriette

Tél : 06.78.46.56.03

SOLAZZI Clémence

260 Chemin des Châtaigniers

07.77.34.76.46

PSYCHOLOGUES

BRASSIN Caroline

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 06.79.84.65.40

DANIEL Pascale

1745 chemin des Ports

Tél : 06.72.95.79.83

PSYCHO-PRATICIENS

DE CHARENTENAY Brice

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 06.62.12.62.30

ROGAN Manuel

33 place de la République

Tél : 06.43.90.51.84

HYPNO-THERAPEUTE

RICHARD Kristel

Résidence La Forge

49 place de la Bascule

Tél : 06.60.53.71.12

REFLEXOLOGUE

PENARD Valérie

145 allée de Meulot

Tél : 06.50.39.69.30

NATUROPATHE

ROGAN FÉROT Perrine

33 place de la République

Tél : 06.33.10.52.92

VÉTÉRINAIRE

DECARD Sandra

84 route de St-Antoine

Tél : 06.15.86.66.12

NAISSANCES

Etat-civil

- > DUC-MAUGÉ Elian né le 25 juin 2025 à Romans sur Isère, fils de Willy DUC-MAUGÉ et de Camille BUISSON
- > MITTAINE Emilie née le 05 juillet 2025 à Voiron, fille de Clément MITTAINE et d'Eloïse ROLIN
- > BOULEGHLEM Leïla née le 30 juillet 2025 à Saint-Martin d'Hères, fille de Marouane BOULEGHLEM et de Loïcia FOSSE
- > ROGAN Nour née le 08 août 2025 à Romans sur Isère, fille de Manuel ROGAN et de Perrine FÉROT
- > PIANTONI Mati né le 27 août 2025 à Romans sur Isère, fils de Thomas PIANTONI et de Julie RÉGNIER

MARIAGES

- > PAYSAN Valentin et CAILLAT Elise le 07 juin 2025
- > MURE Grégory et SIMON Noémie le 14 juin 2025
- > MENESES Alain et PONS Floriane le 14 juin 2025
- > MOUNIER Thierry et FAREVELON Angélique le 21 juin 2025
- > PALAMA Quentin et BALUCH Lorène le 12 juillet 2025

- > BLACHE Sandrine et BOUVIER Jean-François le 09 août 2025
- > DELAGARDE Matthieu et CHABERT D'HIÈRES Capucine le 21 août 2025
- > FUENTES Thomas et JUVIN Manon le 13 septembre 2025
- > SZYGENDA Thibaud et TEPPE Fany le 26 septembre 2025
- > ROLIN Maxime et RIBELLA Eloïse le 27 septembre 2025

DÉCÈS

- > MARION Joëlle épouse IDELON le 09 juin 2025 - 74 ans
- > CHAUMEREUIL Brigitte le 13 juin 2025 - 64 ans
- > ISÉRABLE Germaine veuve LONGIN le 05 juillet 2025 - 97 ans
- > NÉMOZ Yvette veuve BOURGUET le 21 juillet 2025 - 96 ans
- > EFFANTIN DIT TOUSSAINT Marie épouse LACROIX le 21 juillet 2025 - 87 ans
- > GILIBERT Joseph le 20 août 2025 - 96 ans
- > BERTINOTTI Jean-Claude le 06 août 2025 - 81 ans
- > CAUDRON Alain le 05 septembre 2025 - 76 ans
- > GIRAUD DIT ROCHON Paulette veuve MELES le 03 septembre 2025 - 91 ans
- > BETTOGLIA Nilo le 15 septembre 2025 - 98 ans
- > BRESSON Arlette veuve DI MAMBRO le 18 septembre 2025 - 89 ans
- > ROMESTIN Jacqueline épouse GERMAIN le 22 septembre 2025 - 84 ans
- > GERIN Jean-Pierre le 25 septembre 2025 - 70 ans
- > WAYMEL Christophe le 26 septembre 2025 - 59 ans



édito

Cher(e)s Chattois(es),

L'été que nous venons de traverser a été particulièrement chaud et tout porte à croire que les canicules vont se répéter dans les années à venir. La commune et son CCAS s'efforcent d'apporter une attention particulière aux personnes les plus vulnérables dans ces périodes, mais c'est également l'affaire de tous, au titre de l'entraide et de la solidarité.

Face aux évolutions climatiques, la Municipalité mène des actions en faveur de la préservation de l'environnement et « d'écologie en actes », en réalisant des économies d'énergies (isolation des bâtiments publics...), en développant des énergies renouvelables et durables, et en réduisant les émissions de CO2 (suppression du système de chauffage au fuel et gaz...). La commune va poursuivre ses efforts d'adaptation et les rénovations engagées des bâtiments publics. Après les écoles, et la mairie, les travaux de réhabilitation des équipements se poursuivent avec la rénovation thermique et fonctionnelle de la salle des fêtes Alexandre Collenot, qui en avait grandement besoin. Les travaux ont bien débuté et nous veillons au respect du planning du chantier, afin de pénaliser le moins longtemps possible les associations et les particuliers, du fait de l'indisponibilité de la salle.

Dans la volonté d'offrir des équipements de qualité pour tous, nous souhaitons également entretenir le patrimoine des chattois, mais la commune ne peut pas tout faire, seule. La Chapelle Sainte-Philomène symbole de la commune de Chatte, de style néo-gothique, est bâtie en pierre et en ciment et présente une architecture remarquable. C'est un patrimoine de valeur et une curiosité touristique appréciée. Malheureusement, il faut désormais entreprendre de sérieux travaux pour la maintenir en bon état et ainsi prolonger son existence. Dans le cadre de la recherche de financements pour les travaux, la Fondation du Patrimoine a accordé une « labellisation » à l'opération qui permet d'organiser une collecte de dons (avec des réductions d'impôts substantielles), pour préserver ce patrimoine.

Après la période estivale intense marquée par de belles animations, Chatte a retrouvé peu à peu son rythme habituel : les enfants ont repris le chemin de l'école, et la rentrée 2025 s'est bien déroulée. Nous souhaitons une belle année scolaire à nos élèves, pleine de travail et de respect. J'adresse également mes encouragements à l'ensemble de la communauté éducative, avec le souhait que l'école reste un lieu d'acquisition, de transmission du savoir et d'émancipation, doté des moyens nécessaires pour ces missions fondamentales.

Face aux remous de l'actualité nationale et internationale, je souhaite enfin que les animations et rendez-vous solidaires dans les mois à venir et pour les fêtes de fin d'année (Octobre rose, Téléthon, repas des aînés, marché de Noël organisé par le comité des fêtes, événements associatifs, et culturels...) apportent une parenthèse « de réconfort » à chacun d'entre vous.

Très cordialement.

André ROUX, Maire.

horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 30

Mercredi : 9 h 00 - 12 h 00

Samedi : 8 h 30 - 11 h 30

(1^{er} et 3^e samedi du mois)

Service Urbanisme

Lundi, mardi, jeudi :

9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 30

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Coordonnées :

MAIRIE DE CHATTE

Tél : 04.76.38.45.30

www.commune-chatte.fr

Commune de Chatte-Isère



Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 450 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

> Peinture en trompe l'œil

Sauf si depuis longtemps vous n'avez pas emprunté les routes de Saint-Antoine l'Abbaye ou de Saint-Bonnet de Chavagne, impossible de ne pas l'avoir remarquée ou admirée, la maison en trompe l'œil de la façade du carrefour longtemps restée délabrée après la destruction du bâtiment de l'ancienne pizzeria.

Sur un mur immense (plus de 100 m²), est né progressivement en juin et juillet un bâtiment fictif, aussi vrai que nature, au point de susciter des paris entre amis sur l'existence effective d'un toit simplement peint en trompe l'œil.

Cette réalisation est signée de Jean-Claude Barnier, artiste peintre spécialisé dans ce type d'œuvres depuis de très nombreuses années et qui a déjà créé les chats sur les fausses fenêtres de la cour nord de la mairie.

L'artiste tient à remercier l'entreprise Erdik qui avait préparé pour cette fresque un support de grande qualité comme rarement l'artiste en avait trouvé sur ses chantiers et qui avait laissé ses échafaudages à disposition pour toute la durée du travail.

Jean-Claude Barnier a dû jongler avec les aléas de la météo et supporter des températures de plus de 40 degrés parfois, des conditions difficiles qui n'ont pas échappé aux riverains venant régulièrement lui offrir une boisson fraîche, un café et un croissant ou simplement des mots d'encouragement.

Mais ce qu'il a le plus apprécié, c'est sans conteste, les compliments nombreux des passants qui prenaient quelques minutes pour le féliciter et admirer son travail ou encore, comme l'un d'eux (ou l'une d'elles) venu(e) déposer sur son échafaudage une enveloppe contenant ces mots :

*« Merci pour ce mur un peu plus magique
au fil des jours ! Et Bravo !... »*



> Terrain de pétanque

Le terrain de boule lyonnaise n'étant pas utilisé par les joueurs de longue, il a été décidé d'un commun accord (amicale boules, les z'amis chattois de la pétanque et la mairie) de le transformer en terrain de pétanque.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Ageron.

L'association « les z'amis chattois de la pétanque » hérite de cette nouvelle infrastructure qui vient donc en complément du terrain déjà réalisé dans le nouveau parc à côté du tennis.

Cela promet de belles parties !



> Réfection de la salle des fêtes

Le journal communal d'octobre 2024 annonçait la réhabilitation de la salle Alexandre Collenot.

Le projet est désormais lancé ! Après l'appel d'offres, le cabinet d'architectes ARCANE a été retenu, le même que celui qui a rénové la mairie.

Depuis un an maintenant, tout s'est déroulé conformément au calendrier prévu : le projet architectural, les études techniques préalables, les estimations financières pour l'ensemble des chantiers, le permis de construire, sa validation par les instances concernées (préfecture, SDIS, accessibilité PMR) etc...

Où en est-on aujourd'hui ?

L'imposante grue qui se dresse au-dessus de notre salle des fêtes, les restrictions de parkings sur le site et le va et vient des engins révèlent clairement l'ouverture des chantiers.

La phase de démolition qui a débuté en août sera achevée à la parution de ce journal. Il en sera de même des fouilles intérieures et des socles en béton qui supporteront les poutres en lamellé-collé de la charpente. Démolitions et reconstructions confiées à l'entreprise Truchet devraient être terminées en décembre.

Suivront à partir de janvier la pose de la charpente (C.M.I Jannon), en février, la mise hors d'eau du bâtiment (pose de la toiture). Se succéderont ensuite les entrepreneurs en charge de l'électricité (Genin), de la plomberie (Balme Rognin) puis des autres corps de métier.

Chacun des Chatte Magazines à venir vous rendront compte de l'avancement des chantiers.

On rappelle que la réouverture de la salle des fêtes est programmée pour la fin de l'été prochain.



> Cabinet de kinésithérapie

Les besoins dans ce domaine médical sont immenses. Nos kinés chattois, ne pouvant répondre à toutes les demandes souhaitaient accroître leur offre de services en recrutant de nouveaux praticiens ce qui supposait une extension de leur cabinet.

Cinq kinésithérapeutes se sont associés pour élaborer un projet que les élus ont voulu encourager pour maintenir, sur la commune et sur leur site initial, ce service essentiel à la population.

Ce projet s'est inscrit dans l'acquisition par la mairie du tènement immobilier situé derrière les maisons Taboni et Reynaud, entre la grande rue et le jardin d'enfant.

Parallèlement, des hangars et bâtiments inoccupés ont pu être démolis. Dans le respect des règles du marché, une parcelle de terrain de 157 mètres carrés leur a été revendue pour leur permettre de réaliser leur projet.

Un atelier pour mieux comprendre l'énergie électrique

Grâce au partenariat entre la commune et Territoire d'énergie Isère, les élèves de l'école Jean de La Fontaine ont bénéficié, il y a quelques mois, d'une animation sur le thème de l'énergie électrique, menée par « Des mains en or », une société familiale d'économie sociale et solidaire.

En effet, l'énergie est au cœur de nos vies, panneaux solaires, éoliennes, énergies fossiles... Cet atelier pédagogique a permis aux enfants de comprendre, de manière très concrète, comment l'énergie électrique est produite, distribuée et utilisée mais aussi mieux saisir ses enjeux environnementaux.

Afin de rendre compte du travail mené, ils ont présenté à leurs familles la maquette construite durant cet atelier : une structure de 6 mètres de long et de 2 000 pièces !

Cette initiative originale, saluée par le directeur de l'école, a également suscité tout l'intérêt et la curiosité des enfants.



Nouvelle réglementation concernant l'utilisation des appareils de chauffage bois



Depuis le 1^{er} avril 2023 l'installation d'appareils de chauffage au bois avec foyers ouverts n'est plus autorisée sur un certain nombre de territoires voisins de notre communauté de communes. Seuls les appareils labellisés « Flamme Verte » doivent être installés.

Sur notre territoire, SMVIC :

A partir du 1^{er} octobre 2026 : les foyers ouverts seront interdits d'utilisation.

A partir du 1^{er} janvier 2030 : tous les foyers, ouverts ou fermés, antérieurs à 2002 seront interdits.

Les utilisateurs de ces appareils devront les changer et pourront obtenir des aides financières selon certaines conditions qui seront à préciser.

Renseignements sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N321>

<https://carto.datara.gouv.fr/1/territoiresfondsairbois.map>

Cette aide, de niveau local, est cumulable, sous certaines conditions, avec les aides d'état.

Un conseiller peut vous guider vers ces divers dispositifs d'aides, par le biais de l'AGEDEN :

www.infoenergie38.org/ ou 04.76.14.00.10.

Vous pouvez également retrouver en détail le texte de la loi sur le site web de St-Marcellin Vercors Isère Communauté et celui de la commune.



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté Équité Félicité

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre





→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.

→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

-  Connaître l'évolution du cheptel apicole
-  Améliorer la santé des abeilles
-  Mobiliser des aides européennes

Infos du CCAS



> Remboursement des frais fixes des factures d'eau et d'assainissement 2025

Comme chaque année, le CCAS rembourse les frais fixes des factures d'eau et d'assainissement sous certaines conditions : avoir plus de 65 ans, vivre seul(e), ne pas être imposable et ne pas dépasser un revenu brut annuel global de 13 133 €.

Les demandes doivent être déposées en mairie avant le 1^{er} décembre 2025, accompagnées des copies des deux factures de 2025, de l'avis de non-imposition 2024, d'un RIB et d'une quittance de loyer (si locataire).



> Téléthon

La journée Téléthon 2025 se déroulera au gymnase de Chatte le vendredi 05 décembre.

Elle débutera à 14h00 par un concours de belote/coinche organisé par le club de l'âge d'or et se poursuivra, dès 17h30, par diverses animations : karaoké, parcours en trottinettes électriques, dégustation de soupe de potiron.



> Repas ou colis de fin d'année pour les aînés

Les chattois de 69 ans et plus recevront à partir de mi-novembre une invitation pour participer au repas offert par la commune, le 10 décembre 2025 à la salle Vincendon Dumoulin.

Ceux qui ne pourront y participer pourront demander un colis qui sera distribué le 11 décembre 2025.



Recensement de la population

Le recensement de la population se déroulera en janvier et février 2026. Il détermine la population de référence de votre commune dont découle la contribution de l'État à son budget. Il permet ainsi de décider des équipements collectifs et des programmes de rénovation.

Toutes les informations recueillies sont strictement confidentielles et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

En 2026, les habitants recevront directement dans leur boîte aux lettres les codes internet pour se recenser sans visite de l'agent recenseur.

Il suffit de quelques minutes pour répondre au questionnaire internet, à défaut l'agent recenseur remettra les questionnaires papier.

Tous les acteurs du recensement sont tenus au secret professionnel.

Plus d'informations « grand public » vous parviendront dans les mois à venir.

Inscriptions sur les listes électorales



Pour voter aux élections municipales de mars 2026, et si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales, vous devez préalablement le faire au plus tard le 6 février 2026, soit en remplissant un formulaire en mairie, muni(e) d'un justificatif d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile, soit en effectuant la démarche directement en ligne sur service-public.fr.

Ce délai est reporté au 5 mars 2026 si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré (plus d'informations sur service-public.fr).

Interdiction de fumer !



Un décret paru au Journal Officiel du 28 juin 2025 vient d'étendre l'interdiction de fumer dans plusieurs lieux publics extérieurs : par exemple, les parcs et jardins, les abords des établissements scolaires et les terrains de sports.

L'interdiction prévoit un périmètre de 10 mètres, comme l'indiquent les panneaux installés par la mairie, autour des écoles et du square.

Ces lieux deviennent juridiquement des espaces sans tabac.

Cimetières : quelques rappels

La Toussaint approche, la mairie vous rappelle les bonnes pratiques à respecter aux deux cimetières de Chatte :

Déposer les pots de fleurs, jardinières et autres objets uniquement sur les monuments funéraires.

Ne rien laisser dans les allées.

Trier et jeter les déchets dans les bacs prévus à cet effet. Remettre les bidons pour le transport de l'eau à leur emplacement initial.

La mairie compte sur VOTRE COOPÉRATION pour faire des cimetières des lieux propres, accueillants et respectueux de la mémoire.

La mairie vous rappelle également que toute intervention, y compris gros nettoyage et gravures de stèle, doit faire l'objet d'une demande en mairie.

santé



Deux nouveaux médecins à Chatte !

Depuis cet été, le centre de santé (SIRCO) s'est enrichi de médecins généralistes. Afin de répondre aux besoins, les patients résidant sur le territoire du Sud Grésivaudan qui ne disposent pas d'un médecin traitant seront prioritaires.

La prise de rendez-vous avec les médecins généralistes se fait sur place sur présentation de votre attestation de droits santé mentionnant l'absence de médecin référent ainsi qu'une pièce d'identité. Les patients enregistrés dans la patientèle peuvent prendre rendez-vous via Doctolib.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter le SIRCO par téléphone au 04.76.38.26.35 ou par mail : accueil@sirco38.fr

intercommunalité



**MISE EN PLACE DU
CONTRÔLE D'ACCÈS
PAR LECTURE
DE PLAQUE
D'IMMATRICULATION**

**Pour
entrer en
déchèterie,
je m'inscris
dès
aujourd'hui !**

Pourquoi ce changement ?

Pour maîtriser les tonnages en réservant l'accès des déchèteries aux seuls habitants des 47 communes de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

Pour améliorer les conditions d'accueil et favoriser la disponibilité des agents des déchèteries pour mieux accompagner les usagers dans le geste de tri.

Pour produire des données précises quant à l'utilisation des déchèteries et, si nécessaire, adapter le fonctionnement au plus près des besoins.

Comment s'inscrire ?

Il suffit de vous rendre sur saintmarcellin-vercors-isere.fr et de remplir le formulaire en ligne



Deux pièces justificatives sont demandées

(format jpg, pdf, scanné ou photographié avec smartphone) :

- un justificatif de domicile de moins de six mois
- la copie de la carte grise de vos véhicules

Pour les professionnels

- un extrait Kbis sera également demandé

Pas d'accès à internet ?

Des formulaires papiers sont disponibles dans les déchèteries et à l'accueil de la maison de l'intercommunalité, ou à télécharger et à imprimer par un tiers sur le site saintmarcellin-vercors-isere.fr

Dossier complet à déposer ou à envoyer par voie postale à :

Déchèterie de Saint-Sauveur - 134 route de la croix de May - 38 160 Saint-Sauveur

Quand le contrôle d'accès sera-t-il effectif ?

Le 1^{er} janvier 2026, le contrôle d'accès sera mis en route : vous ne pourrez plus accéder aux trois déchèteries intercommunales* sans vous être inscrit au préalable.

*Déchèterie de Saint-Sauveur, Vinay et Saint-Quentin-sur-Isère.

Une question, un doute ?



04 5888 0000

Numéro non surtaxé, disponible du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h. Après, contacter le 04 76 38 66 03 ou tri.dechets@saintmarcellin-vercors-isere.fr

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

Une nouvelle année a démarré !

Depuis quelques semaines, les 215 élèves chattois ont retrouvé le chemin de l'école après la grande pause estivale. Pour cette année 2025-2026, les effectifs sont en baisse de 19 élèves ; une diminution constatée en maternelle et en élémentaire, qui s'inscrit dans une tendance globalement observée dans la circonscription et même à l'échelle départementale.

Organisation pédagogique des écoles

Professeurs	Classe	Nombre d'élèves
Ecole maternelle des Chatons		
Mme Chervet	PS/MS	25
Mme Kasnicki	MS/GS	24
Mme Guérin	PS/GS	24
Ecole élémentaire Léa Blain		
Mme Giraud	CP	23
Mme Iserable	CE1	22
Mme Chanove	CE1/CE2	23
Mme Haegel	CE2/CM1	23
Mme Chanéac	CM1/CM2	26
M. Chareyre	CM1/CM2	25
	Total	215

Concernant les équipes éducatives, pas de changement parmi les enseignants.



Alexandra Charneau

Alexandra Charneau intègre l'équipe des ATSEM à temps partiel, les jeudis et vendredis, pour compléter le mi-temps de Céline Campillo-Perez, présente à l'école les lundis et mardis. Emmanuelle Lacoste, ATSEM, toujours en disponibilité, est remplacée à nouveau cette année par Perrine Munari.

Les Accompagnants d'Enfants en Situation de Handicap (AESH) sont au nombre de 12.



Comme pour chaque nouvelle année scolaire, la commune a veillé à poursuivre les investissements nécessaires. En élémentaire : remplacement de deux ordinateurs, renouvellement de deux vidéoprojecteurs interactifs (VPI) et de manuels scolaires pour les CE1-CE2, mise en place d'un terrain de volley-ball et achat de matériel sportif. En maternelle : aménagement d'un grand meuble de rangement avec étagères et des petits travaux de maintenance.



Les écoliers à la chasse aux déchets !



© « Le Mémor de l'Isère »

Les 142 élèves des 6 classes élémentaires ont participé en septembre à une nouvelle opération « Nettoyons la Nature », organisée par la mairie.

Accompagnés de leurs enseignants et de plusieurs élus, ils ont parcouru différents secteurs du centre du village pour ramasser mégots de cigarette et différents déchets (canettes, emballages...) jetés sur l'espace public. Bilan : environ 4 000 mégots ramassés et 200 litres de déchets. Une action en faveur de la protection de l'environnement, malheureusement toujours nécessaire !

Les actus du collège



Le taux de réussite au Brevet a encore été très satisfaisant cette année et au-dessus des taux académiques. En effet 92% des élèves de 3^e ont réussi brillamment leur examen et 22% l'ont obtenu avec la nouvelle mention « très bien avec félicitations du jury ».

L'ensemble des élèves et des personnels a fait sa rentrée au collège Olympe de Gougues le lundi 01 septembre. Cette année le collège accueille 435 élèves répartis dans 16 classes.

Pour cette rentrée, l'équipe administrative est stable ainsi que l'équipe enseignante.

L'année 2025-2026 sera marquée pour les élèves de 3^e par un changement dans l'attribution du brevet : 60% de la note finale pour les épreuves terminales en juin et 40% pour le contrôle continu.

De nombreux projets sont prévus pour cette année scolaire : poursuite des actions sur le développement durable, projets artistiques et culturels, voyages scolaires en Angleterre, en Italie et en Allemagne, de nombreux clubs sur la pause méridienne...

Un temps fort cette année sur la santé mentale des jeunes

avec un travail en partenariat notamment avec le Conseil Départemental et la Communauté de Communes.

Tout est donc mis en œuvre au collège Olympe de Gougues, par l'ensemble de l'équipe éducative, pour que chaque élève puisse réussir sa scolarité dans un climat de travail serein et apaisé.

Enfin le collège se prépare à fêter ses 20 ans en septembre 2026.



L'équipe administrative et vie scolaire

Echange européen : la Fédération MFR Isère accueille une délégation de Bosnie-Herzégovine et prépare une mission Erasmus

Du 10 au 14 septembre 2025, la Fédération des Maisons Familiales Rurales de l'Isère a accueilli une délégation de 30 personnes venues de Bosnie-Herzégovine, dans le cadre d'un échange européen visant à renforcer les liens entre les MFR et à promouvoir les valeurs de l'éducation rurale, l'ancrage territorial et l'ouverture interculturelle.

Une table ronde au cœur des échanges

Le temps fort de cette semaine a été la table ronde organisée à la MFR de Chatte, centrée sur le lien entre les établissements et leur territoire. Ce moment d'échange a permis de confronter les pratiques éducatives des MFR françaises et bosniennes, de partager des expériences concrètes et de réfléchir à des pistes de coopération durable.

Accueil officiel et convivialité

À l'issue de cette rencontre, la délégation a été reçue à la Mairie de Chatte, où les élus ont salué l'initiative et réaffirmé leur soutien aux projets éducatifs porteurs de sens. La journée s'est conclue par un repas convivial à la MFR, réunissant formateurs, élus et partenaires dans une ambiance chaleureuse.

Une mission Erasmus en Bosnie pour les jeunes de la MFR de Chatte

Dans la continuité de cet échange, des jeunes en formation bâtiment à la MFR de Chatte sont partis le samedi 20 septembre pour une mission d'une semaine en Bosnie, dans le cadre d'un projet Erasmus. Ce séjour leur aura permis de participer à la rénovation d'une partie des bâtiments de la MFR de Zivinice, et de découvrir un autre contexte professionnel et culturel. Une expérience concrète et formatrice, qui illustre parfaitement les valeurs de solidarité, d'engagement et d'apprentissage par l'action portées par les MFR.



Les nouvelles entreprises...

> FAMILY PIZZ"@

L'enseigne « Family Pizza » au 2660 route de Romans a changé de propriétaires. Quelques nouveautés à signaler : l'accueil sur place grâce à un espace consommation, des recettes nouvelles, ouverture du mardi au dimanche soir à partir de 18h30. Contact au 07.80.65.19.91.



Gildas et Aurore Gonthier, les nouveaux propriétaires

> Studio JDK

Après trois mois de travaux, Jessica Allami a pu intégrer ses locaux sis au 60, chemin des Gameux à CHATTE sous l'enseigne « Studio JDK ». Elle a ainsi créé un salon de coiffure opérationnel depuis le 04 juillet dernier. Titulaire d'un CAP coiffure et d'un Brevet Professionnel lui permettant d'exercer à titre indépendant, Jessica a acquis son expérience dans les petits salons, privilégiant l'autonomie et la proximité « client ». Accessoirement, elle est formatrice pour une marque de produits. Vous pouvez la contacter au 07.70.80.40.81 ou par mail via studio.jdk@icloud.com



> Clémence Solazzi

Originalité dans l'exercice de la profession d'orthophoniste : Clémence Solazzi est formée et diplômée à la thérapie assistée par l'animal. Et à ce titre, elle propose depuis fin juillet différentes formules de prise en charge :

- Séances au cabinet (260 chemin des Châtaigniers), accompagnée de ses chiens
- Orthophonie assistée par les animaux de la ferme
- Ateliers en petits groupes autour de la nature et des animaux

Contact : 07.77.34.76.46 / csolazzi.orthophonie@gmail.com
<https://www.latribudeclem-fermetherapeutique.fr>



> HOLYBUN

Jade Dumas a grandi à Chatte, elle a suivi des études de socio-esthéticienne et a exercé ce métier pendant trois ans. En 2020, le Covid a été à l'origine d'un changement radical d'orientation. Jade a toujours eu une passion pour la cuisine. Elle a d'abord travaillé en restauration rapide à Grenoble pendant trois ans. Tout récemment, l'idée lui est venue de s'installer à son compte en snacking avec pour principe de base une fabrication maison de burgers, bagels, pokebowls, salades, desserts. Possibilité pour la clientèle de consommer sur place (1005 allée de la Gloriette), d'emporter le repas et de commander en ligne. Ouverture midi, soir, et pour des événements privés. Une terrasse extérieure est prévue l'été !

Contact : contact.holybun@gmail.com / 04.76.36.93.33



L'école municipale de musique de Chatte, une belle vitalité !



L'école de musique se porte bien et continue d'afficher une belle dynamique. Avec plus de 90 élèves inscrits, elle propose un enseignement riche et varié qui permet à chacun, petits et grands, de découvrir ou de perfectionner sa pratique musicale.

Tout au long de l'année, l'école ne se limite pas aux cours : elle prépare également des concerts et des rencontres musicales qui font vivre la culture au cœur de notre commune. Ces moments de partage sont autant d'occasions pour les élèves de se produire en public et de mettre en valeur leur travail, mais aussi pour les habitants de profiter de la musique dans une ambiance conviviale.

Grâce à l'engagement des professeurs et à l'enthousiasme des familles, l'école de musique de Chatte poursuit son rôle essentiel : transmettre le goût de la musique et contribuer à la vie culturelle locale.

Visite de la Médiathèque Départementale

Au mois de juillet, l'équipe de la médiathèque a été conviée par la Médiathèque Départementale de l'Isère à une visite du site entièrement rénové à Saint-Martin d'Hères. Même si l'ensemble des bénévoles n'a pu être présent, c'était l'occasion de découvrir la totalité de l'offre proposée par le département dans le domaine de la lecture publique : collections variées, matériels d'animation, formations. Une matinée appréciée par les membres de l'équipe qui sont revenus avec des idées plein la tête, notamment en prévision des 20 ans de la médiathèque de Chatte en 2026.



Coup de cœur !



« Paysannes, histoire de la cause des femmes dans le monde agricole des années 1960 à nos jours » de Jean-Philippe Martin aux Éditions de l'Atelier.

Un livre passionnant et très bien documenté qui met en valeur le témoignage de plusieurs générations de femmes à la campagne, qui ont lutté pour que leur travail et leur place dans la société soient reconnus de tous.

Festivités

Fête de la musique

Une nouvelle édition de la Fête de la musique qui a remporté un grand succès, avec un public très nombreux ! Certainement grâce à une programmation éclectique et de qualité, avec la participation de l'école municipale de musique, l'Harmonie de Chatte, le groupe OCCY-K, le Jazz band de Chatte et les Crazy Chicks. Rendez-vous est déjà donné pour 2026, le 21 juin !



Joyeux anniversaire !

Dimanche 29 juin, plus de 200 personnes se sont rassemblées à l'espace Vincendon Dumoulin pour la messe de la 75^e fête d'été de l'AEP, animée par le chœur paroissial. Cette année était également marquée par le jubilé des 25 ans de sacerdoce du Père David.

Après le traditionnel repas raviolés, l'après-midi a été rythmé au son du groupe « Talon Pointe Trad », sans oublier les bougies d'anniversaire soufflées par les membres de l'AEP !



Un été à la Galicière

Des concerts, des rencontres artistiques, une table-ronde, l'inauguration d'une sculpture de l'artiste Sara Favriau : les animations ont été nombreuses cet été à la Galicière !



@ Les Amis de la Galicière

Festivités

La vogue

Concours de pétanque, loto, marché nocturne, feu d'artifice... et une grande nouveauté avec la première élection des « Ambassadeur et Ambassadrice du Vercors » ! Plusieurs milliers de personnes accueillies à Chatte pendant les 3 jours de vogue !



Le forum des associations et l'accueil des nouveaux arrivants

Rendez-vous incontournable de la rentrée de septembre, le forum des associations a une nouvelle fois attiré un grand nombre de familles, venues pour la plupart s'inscrire aux nombreuses activités proposées à Chatte. Comme le veut la tradition, le maire et son équipe avait organisé à cette occasion la réception d'accueil des nouveaux habitants et entrepreneurs de la commune. Un temps d'échange apprécié de tous !



En fanfare !

Une centaine de personnes a assisté à cette séance de cinéma, organisée par la mairie et qui s'est finalement déroulée à l'intérieur du gymnase, à cause d'une météo pluvieuse. Projection d'un des succès de l'année avec le film « En fanfare ».



Le tournoi de rentrée de l'USC

Le traditionnel tournoi de rentrée de l'USC a rassemblé, cette année encore, un grand nombre de joueurs de la région, le premier week-end de septembre au stade du Clos.

A cette occasion, le club organisait également une cérémonie de remerciements en l'honneur de l'ensemble des partenaires donateurs ayant contribué financièrement à l'acquisition du nouveau minibus du club, mais aussi de celui déjà acquis la saison dernière. En effet, l'effectif des licenciés augmente, les déplacements se multiplient et exigent des moyens toujours croissants. Cette réception s'est déroulée en présence du maire ainsi que des membres officiels de la Région, du Département, et du District de l'Isère.



Vainqueur du tournoi U13 : US Chatte et vainqueur du tournoi U11 : FC La Côte Saint André.

Les Journées du Patrimoine

Dans le cadre de cet événement national, les associations locales se sont mobilisées. A la Galicière, étaient proposées des déambulations commentées dans les jardins et les ateliers de moulinage. De leur côté, Amede'us et Thélème, ont eu à cœur de mettre à l'honneur le Château dit des Pauvres. Thélème a su remonter le temps pour nous faire revivre avec brio les différentes périodes historiques.



© KENZA VIVIER



© KENZA VIVIER

AGENDA

Mardi 28 octobre 2025
RENCONTRE POÉSIE AVEC BERNARD KUNTZ AUTOUR DE SON LIVRE
« PARTAGE DES MOTS »
 17h00 - Médiathèque - Entrée libre

Mercredi 29 octobre 2025
TEMPS DES HISTOIRES
 10h30 - Médiathèque
 Pour les 0-7 ans - Sur inscription

Du samedi 08 novembre
au samedi 13 décembre 2025
EXPOSITION D'AQUARELLES DE BERNARD ROGER
 à la Médiathèque
 (horaires habituels d'ouverture)

Samedi 08 et dimanche 09 novembre 2025
VENTE DE BOUDINS, CAILLETES, SAUCISSONS CUIITS ET SECS
 par l'Amicale des sapeurs-pompiers
 à partir de 15h00 le sam.
 jusqu'à 12h00 le dim.
 devant la caserne - Buvette sur place

Samedi 08 novembre 2025
LOTO DU SOU DES ÉCOLES
 Ouverture des portes à 18h30
 Début des parties à 19h30
 Carton : 2,50 €
 Buvette et restauration sur place
 Espace Vincendon Dumoulin

Mardi 11 novembre 2025
CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918
 10h30 - Monument aux Morts

Samedi 15 novembre 2025
RENCONTRE DEDICACES AVEC FABIENNE MICHALON AUTOUR DE SON LIVRE « LA RÉCONCILIATION »
 10h30 - Médiathèque - Entrée libre

CHASSE INFO
L'APPLI * QUI SIGNALE LA CHASSE EN TEMPS REEL
 Randonnée, VTT, cueillette, course à pied, balade à cheval...
 Profitez de la nature, bien informés et en toute sérénité !
 Carte interactive des zones de battue (chasses collectives) en direct
 Recherche par commune ou position GPS
 Gratuite sur Google Play & App Store
 * En remplacement de Land Share

Dimanche 16 novembre 2025
PUCIER DE L'HARMONIE
 Ouvert au public de 8h00 à 17h00
 Entrée gratuite
 Infos et inscriptions (4 €/m) :
 06.83.47.92.67
 harmonie.chatte@outlook.com

Mardi 25 novembre 2025
CLUB LECTURE
 avec la venue de Pascale Expilly pour son dernier polar « Terribles vanités »
 de 16h00 à 18h00 - Médiathèque
 Entrée libre

Samedi 29 novembre
Dimanche 30 novembre

Marché de Noël 2025
 par le comité des Fêtes de Chatte
PROGRAMME
SAMEDI
 16h30 - 18h - 19h30
 PARADE DANS LES RUES DE CHATTE
 PAR LA COMPAGNIE ONYX
 20h
 ANIMATION PAR L'ÉCOLE DE MUSIQUE
DIMANCHE
 11h
 ANIMATION PAR L'HARMONIE DE CHATTE
 17h
 ANIMATION PAR L'ENTRESOL
DIMANCHE 18h : FEU D'ARTIFICE OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ
 SAMEDI 29 NOVEMBRE - 15h à 23h
 DIMANCHE 30 NOVEMBRE - 10h à 19h
 PLACE DE LA MAIRIE DE CHATTE
 INFOS & CONTACT : 06-02-21-02-11

Vendredi 05 décembre 2025
Téléthon
 Animations, activités sportives... au profit de la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Buvette et petite restauration sur place.
 A partir de 14h30 au gymnase.

Samedi 06 décembre 2025
LOTO DE LA MFR
 20h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Dimanche 07 décembre 2025
MATINÉE BOUDINS, CAILLETES, SAUCISSONS À CUIRE ET SAUCISSONS SECS
 organisée par l'USC
 de 8h00 à 12h00 - Stade du Clos
 Réservations auprès d'Olivier
 au 06.75.37.83.15

Dimanche 07 décembre 2025
CONCERT DE CHANTS DE NOËL MULTI-CULTURELS
 15h - Eglise - avec la participation du Chœur Paroissial St Luc
 Libre participation aux frais

Mercredi 10 décembre 2025
REPAS DE NOËL DES AÎNÉS
 offert par la municipalité
 12h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Jeu 18 décembre 2025
CONFÉRENCE DE L'UIAD
« CRISE ET GÉOPOLITIQUE DES SYSTÈMES DE SANTÉ »
 18h00 - Maison des Associations

Samedi 20 décembre 2025
SPECTACLE DE NOËL
 « Toc toc toc...je peux entrer »
 10h30 - Médiathèque
 Pour les 3-6 ans
 Sur inscription

Vendredi 16 janvier 2026
CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
 18h30 - Espace Vincendon Dumoulin

Samedi 24 et dimanche 25 janvier 2026
SPECTACLE DES DUGOMIERS
« LA VIELLE FILLE »
 20h30 le sam. et 15h00 le dim.
 Espace Vincendon Dumoulin
 Entrée : 10 €

Samedi 24 janvier 2026
MESSE DE LA SAINT VINCENT
 18h30 - Eglise
 avec la participation de l'Harmonie et du Chœur Paroissial St Luc

Samedi 31 janvier 2026
LOTO DE L'USC
 à partir de 19h00
 Espace Vincendon Dumoulin

Du 30 janvier au 1^{er} février 2026
LES SOIRÉES DU CINÉMA ALLEMAND
 organisées par le Comité de Jumelage
 Vendredi 30/01 :
 19h30 : Film allemand suivi d'un en-cas allemand
 Samedi 31/01 :
 19h30 : Film allemand suivi d'un débat
 Dimanche 01/02 :
 15h30 : Goûter allemand - Kaffee und Kuchen
 17h00 : Film allemand
 Quiz sur les 3 films
 Salle des Fêtes de SAINT-APPOLINARD

Dimanche 1^{er} février 2026
REPAS DE L'ACCA
 12h00 - Salle des fêtes de CHEVRIERES

Vendredi 06 février 2026
CONCERT DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE ET DE L'HARMONIE
 20h30 - Salle des Fêtes de SAINT-APPOLINARD